

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 18 DÉCEMBRE 2017

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017;
4. 1^{re} période réservée à l'assistance;
5. Administration générale :
 - 5.1 Dérogation mineure de Mme Sylvie Gagnon pour le 111, rue Carignan afin de régulariser l'implantation de la résidence sur la propriété ainsi que celle de la remise;
 - 5.2 Dérogation mineure de M. André D. Trudel pour le 1522, route 111 Ouest afin de régulariser l'implantation de la résidence sur la propriété;
 - 5.3 Dérogation mineure de M. Julien Fortin et Mme Andrée Lanoue pour le 421, rue du Faubourg afin de régulariser l'implantation des bâtiments accessoires sur la propriété;
 - 5.4 Dérogation mineure de l'entreprise 9190-5778 Québec inc. pour l'immeuble situé au 2387, route 111 Est afin de permettre l'installation d'une enseigne sur socle sur la propriété d'une superficie supérieure à la norme;
 - 5.5 Dérogation mineure de M. Léon Lanoix pour l'immeuble situé aux 172 à 176, 10^e Avenue Ouest afin de régulariser l'implantation de la résidence sur la propriété ainsi que celle de la remise;
 - 5.6 Demande d'autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture auprès de la CPTAQ (lot 3 371 657, cadastre du Québec);
 - 5.7 Autorisation au Club de motoneige d'Amos de circuler sur la rue de la Brasserie et sur une partie de la rue Bellevue;
 - 5.8 Adjudication du contrat pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux de la ville d'Amos 2018-2019 ;
 - 5.9 Adoption de l'échelle salariale 2018 pour le personnel non-syndiqué de la Ville d'Amos;
 - 5.10 Détermination des salaires 2018 pour le personnel non-syndiqué de la Ville d'Amos;
 - 5.11 Engagement d'une préposée à la balance;
 - 5.12 Engagement d'un ouvrier spécialisé;
 - 5.13 Comptes à payer au 30 novembre 2017;
 - 5.14 Octroi d'un contrat à Siemens transformateurs Canada inc. pour l'acquisition de transformateurs aériens;
 - 5.15 Renouvellement de mandat d'un membre sur le comité de retraite des employés de la Ville;
 - 5.16 Formation obligatoire des élus à l'éthique et à la déontologie en matière municipale ;

- 5.17 Demande au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) de revoir le modèle d'attribution des aides financières aux entités culturelles de la ville d'Amos;
- 5.18 Emprunt au fonds de roulement pour financer l'achat d'équipement de restauration au Complexe sportif Desjardins;
- 5.19 Emprunt au fonds de roulement pour financer l'aménagement de l'espace cuisine au Complexe sportif Desjardins;
- 5.20 Emprunt au fonds de roulement pour financer l'acquisition de divers équipements pour le service des loisirs, de la culture et du tourisme;
- 5.21 Emprunt au fonds de roulement pour financer la fourniture pour le recouvrement des bandes de patinoire et le « lexan » pour les vitres au Complexe sportif Desjardins;
- 5.22 Emprunt au fonds de roulement pour l'aménagement du centre de conditionnement au Complexe sportif Desjardins;
- 5.23 Emprunt au fonds de roulement pour l'acquisition d'un tracteur 4 roues motrices avec chargeur pour le Service des loisirs, de la culture et du tourisme;
- 5.24 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2018;
- 5.25 Appropriation à même le surplus non-affecté d'une somme de 2 145 651 \$ afin de l'imputer au surplus affecté;
- 5.26 Engagement d'un capitaine au Service des incendies;
- 5.27 Engagement pour l'implantation de feux temporaires à l'intersection de la route 111 et des rues des Métiers et Bellevue;
- 5.28 Autoriser des modifications apportées au contrat pour les services professionnels en architecture pour le projet de la 1^{re} Avenue;

6. Procédures :

- 6.1 Adoption du règlement n° VA-977 instaurant un code d'éthique et de déontologie des élus de la ville d'Amos;
- 6.2 Avis motion et projet de règlement n° VA-989 décrétant la création d'une réserve financière pour le fonds municipal vert;
- 6.3 Avis motion et projet de règlement n° VA-976 décrétant la création d'une réserve financière pour le matériel roulant;
- 6.4 Avis de motion – et dépôt du projet de règlement n° VA-988 concernant un programme de revitalisation de bâtiments et des enseignes applicable à certains secteurs commerciaux de la ville d'Amos;

7. Dons et subventions :

- 7.1 ;

8. Informations publiques;

- 8.1 Statistiques de la construction du 30 novembre 2017;

9. 2^e période réservée à l'assistance;

10. Levée de la séance.